FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



MFG WIP Oligonucleotide Purification Soln 1-MFG WIP Oligonucleotide Purification Soln 1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : MFG WIP Oligonucleotide Purification Soln 1-MFG WIP Oligonucleotide Purification

Soln 1

: Aucun connu.

Référence : MFG-WIP-PUR-1, PD-WIP-PUR-1

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Recherche et développement

Type de contenant: Diverses

Utilisations non

recommandées

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Agilent Technologies Deutschland GmbH

Hewlett-Packard-Str. 8 76337 Waldbronn Allemagne

0800 603 1000

Adresse email de la

personne responsable

pour cette FDS

: pdl-msds author@agilent.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone : CHEMTREC®: +(33)-975181407

d'appel d'urgence (avec les heures d'ouverture)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Mélange

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

H225 LIQUIDES INFLAMMABLES Catégorie 2 H290 SUBSTANCES OU MÉLANGES CORROSIFS POUR LES Catégorie 1

MÉTAUX

CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE H314 Catégorie 1A TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - Catégorie 3 H335

EXPOSITION UNIQUE (Irritation des voies respiratoires)

Ce produit est classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses modifications.

: Fourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité par inhalation aiguë Composants de toxicité

inconnue: > 60% inconnue

Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger







Mention d'avertissement: Danger

Date d'édition/Date de révision : 07/05/2024 Date de la précédente édition : 29/04/2020 Version 1/16

MFG WIP Oligonucleotide Purification Soln 1-MFG WIP Oligonucleotide Purification Soln 1

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Mentions de danger

₩225 - Liquide et vapeurs très inflammables.

H290 - Peut être corrosif pour les métaux.

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

Prévention

: P280 - Porter des gants de protection, des vêtements et équipement de protection des

yeux ou du visage.

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes

nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Intervention

: P304 + P310 - EN CAS D'INHALATION: Appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON ou un médecin.

P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE

: orthophosphate de trisodium et hydroxyde de sodiumsoude caustique

ANTIPOISON ou un médecin.

Stockage

: P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de

manière étanche.

Élimination

: P501 - Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations

: Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme étant un PBT ou un vPvB.

locales, régionales, nationales, et internationales.

Ingrédients dangereux

Éléments d'étiquetage

: Non applicable.

supplémentaires

Annexe XVII -Restrictions applicables à la fabrication, à la mise

sur le marché et à

l'utilisation de certaines

substances et préparations

dangereuses et de certains articles

dangereux

: Non applicable.

Exigences d'emballages spéciaux

Avertissement tactile

de danger

: Non applicable.

2.3 Autres dangers

Le produit répond aux critères de PBT ou de vPvB conformément au

règlement (CE) N° 1907/2006. **Annexe XIII**

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification

: Provoque des brûlures graves du tube digestif.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges : Mélange

Nom du produit/ composant	Identifiants	%	Classification	Concentration spécifique limites, facteurs M et ETA	Type
ørthophosphate de trisodium	CE: 231-509-8 CAS: 7601-54-9	≥25 - ≤50	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335	-	[1]
acétonitrile	CE: 200-835-2 CAS: 75-05-8 Index: 608-001-00-3	≥10 - ≤25	Flam. Liq. 2, H225 Acute Tox. 4, H302 Acute Tox. 4, H312	ETA [oral] = 500 mg/kg ETA [dermique] =	[1] [2]

Date d'édition/Date de révision : 07/05/2024 Date de la précédente édition : 29/04/2020 Version : 2 2/16

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

			<u>- </u>		
			Acute Tox. 4, H332 Eye Irrit. 2, H319	1100 mg/kg ETA [inhalation (vapeurs)] = 11 mg/l	
éthanol	CE: 200-578-6 CAS: 64-17-5 Index: 603-002-00-5	≥10 - ≤25	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319	Eye Irrit. 2, H319: C ≥ 50%	[1] [2]
hydroxyde de sodiumsoude caustique	CE: 215-185-5 CAS: 1310-73-2 Index: 011-002-00-6	≥10 - ≤25	Skin Corr. 1A, H314 Eye Dam. 1, H318	Skin Corr. 1A, H314: C ≥ 5% Skin Corr. 1B, H314: 2% ≤ C < 5% Skin Irrit. 2, H315: 0.5% ≤ C < 2% Eye Dam. 1, H318: C ≥ 2% Eye Irrit. 2, H319: 0.5% ≤ C < 2%	[1] [2]
			Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.		

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, ni comme PTB ou vPvB, ni comme substance de degré de préoccupation équivalent, ni soumi à une limite d'exposition professionnelle et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Type

- ☑ Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement
- [2] Substance avec une limite d'exposition au poste de travail

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Contact avec les yeux

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Les brûlures chimiques doivent être traitées sans tarder par un médecin.

Inhalation

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.

Contact avec la peau

Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Les brûlures chimiques doivent être traitées sans tarder par un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.

Date d'édition/Date de révision : 07/05/2024 Date de la précédente édition : 29/04/2020 Version : 2 3/16

MFG WIP Oligonucleotide Purification Soln 1-MFG WIP Oligonucleotide Purification Soln 1

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Ingestion

Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissures dans les poumons. Les brûlures chimiques doivent être traitées sans tarder par un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Protection des sauveteurs

: Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Provoque de graves lésions des yeux.

Inhalation : Peut irriter les voies respiratoires.

Contact avec la peau : Provoque de graves brûlures.

Ingestion : Fravement corrosif pour le tube digestif. Provoque de graves brûlures.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur larmoiement rougeur

Inhalation : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

toux

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation

rougeur

la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

Ingestion : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleurs stomacales

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin traitant : En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes

peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous

surveillance médicale pendant 48 heures.

Traitements spécifiques : Pas de traitement particulier.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

: Utiliser de la poudre chimique sèche, du CO2, de l'eau pulvérisée ou de la mousse.

Moyens d'extinction

inappropriés

: Ne pas utiliser de jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Date d'édition/Date de révision : 07/05/2024 Date de la précédente édition : 29/04/2020 Version : 2 4/16

MFG WIP Oligonucleotide Purification Soln 1-MFG WIP Oligonucleotide Purification Soln 1

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Dangers dus à la substance ou au mélange

: Iquide et vapeurs très inflammables. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur, ce qui risque d'entraîner une nouvelle explosion.

Produits de combustion dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote oxydes de phosphore composés halogénés oxyde/oxydes de métal cyanures

5.3 Conseils aux pompiers

Précautions spéciales pour les pompiers

: En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie

: Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

Pour les secouristes

Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

6.4 Référence à d'autres rubriques

: Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence. Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés.

Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

Date d'édition/Date de révision Date de la précédente édition : 29/04/2020 : 07/05/2024 Version: 2 5/16

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas avaler. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux de stockage et dans des espaces confinés à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-déflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre les mesures nécessaires contre les décharges électrostatiques. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général

: Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stockage

: Stocker conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure. Garder sous clef. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Tenir à l'écart des métaux. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.

Directive Seveso - Seuils de déclaration

Critères de danger

	Seuil de notification et de MAPP (Politique de prévention des accidents majeurs)	
P 5c	5000 tonne	50000 tonne

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandations : Applications industrielles, Applications professionnelles.

Solutions spécifiques au : Mon disponible.

secteur industriel

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Date d'édition/Date de révision : 07/05/2024 Date de la précédente édition : 29/04/2020 Version : 2 6/16

MFG WIP Oligonucleotide Purification Soln 1-MFG WIP Oligonucleotide Purification Soln 1

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Nom du produit/composant	Valeurs limites d'exposition
acétonitrile	Ministère du travail (France, 10/2022). Absorbé par la peau.
	Notes: Valeurs limites réglementaires contraignantes (article R.
	4412-149 du Code du travail)
	VME: 40 ppm 8 heures.
	VME: 70 mg/m³ 8 heures.
éthanol	Ministère du travail (France, 10/2022). Notes: Valeurs limites
	admises (circulaires)
	VME: 1000 ppm 8 heures.
	VME: 1900 mg/m³ 8 heures.
	VLE: 5000 ppm 15 minutes.
	VLE: 9500 mg/m³ 15 minutes.
hydroxyde de sodiumsoude caustique	Ministère du travail (France, 10/2022). Notes: Valeurs limites admises (circulaires) VME: 2 mg/m³ 8 heures.

Indices d'exposition biologique

Aucun index d'exposition connu.

Procédures de surveillance recommandées i doit être fait référence à des normes de surveillance, comme les suivantes : Norme européenne EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques) Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

DNEL/DMEL

Nom du produit/composant	Type	Exposition	Valeur	Population	Effets
Ørthophosphate de trisodium	DNEL	Long terme	3.04 mg/m ³	Population	Systémique
		Inhalation		générale	
	DNEL	Long terme	4.07 mg/m ³	Opérateurs	Systémique
		Inhalation			
acétonitrile	DNEL	Long terme Voie	0.4 mg/kg	Population	Systémique
		orale	bw/jour	générale	
	DNEL	Court terme Voie	0.6 mg/kg	Population	Systémique
		orale	bw/jour	générale	
	DNEL	Long terme Voie	1.2 mg/kg	Population	Systémique
		cutanée	bw/jour	générale	
	DNEL	Long terme	2.4 mg/m ³	Population	Systémique
44b	DAIEL	Inhalation	200/3	générale	0
éthanol	DNEL	Long terme	380 mg/m ³	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Inhalation Long terme Voie	87 mg/kg	Population	Systémique
	DIVLL	orale	bw/jour	générale	Systemique
	DNEL	Long terme	114 mg/m ³	Population	Systémique
	DIVLL	Inhalation	114 1119/111	générale	Oysterrique
	DNEL	Long terme Voie	206 mg/kg	Population	Systémique
	51122	cutanée	bw/jour	générale	- Cyotomique
	DNEL	Long terme Voie	343 mg/kg	Opérateurs	Systémique
		cutanée	bw/jour	-	-,
	DNEL	Court terme	950 mg/m ³	Population	Local
		Inhalation		générale	
	DNEL	Court terme	1900 mg/	Öpérateurs	Local
		Inhalation	m³		
hydroxyde de sodiumsoude caustique	DNEL	Long terme	1 mg/m³	Population	Local
		Inhalation		générale	
	DNEL	Long terme	1 mg/m³	Opérateurs	Local
		Inhalation			

Date d'édition/Date de révision : 07/05/2024 Date de la précédente édition : 29/04/2020 Version : 2 7/16

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

PNEC

Aucune PNEC disponible.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

: Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les moyens de contrôle automatiques intégrés devront permettre de maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation antidéflagrant.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

: Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Protection des yeux/du visage

: Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, porter les protections suivantes à moins que l'évaluation n'indique un degré supérieur de protection : lunettes anti-éclaboussures chimiques et/ou écran facial. En cas de danger par inhalation, un respirateur facial intégral peut être exigé.

Protection de la peau Protection des mains

: Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. En prenant en compte les paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices. Il est noté que le temps de claquage des gants peut différer d'un fabricant à l'autre. En cas de mélanges constitués de plusieurs substances, il est impossible d'estimer de façon précise le délai de sécurité des gants.

Protection corporelle

: L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit. En cas de risque d'inflammation lié à l'électricité statique, porter des vêtements de protection antistatiques. Pour une protection maximale contre les décharges d'électricité statique, les vêtements doivent inclure une combinaison, des chaussures et des gants antistatiques. Pour plus d'informations sur les exigences et les méthodes d'essais des matières et des modèles, consulter la norme européenne EN 1149.

Autre protection cutanée

: Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.

Protection respiratoire

: En fonction du danger et du risque d'exposition, choisir un appareil respiratoire conforme aux normes ou à la certification appropriées. Les appareils respiratoires doivent être utilisés conformément au programme de protection respiratoire afin de veiller à la pose conforme, la formation et d'autres aspects importants de l'utilisation.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Date d'édition/Date de révision : 07/05/2024 Date de la précédente édition : 29/04/2020 Version : 2 8/16

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Les conditions de mesure de toutes les propriétés sont celles de la température et de la pression normales, sauf indication contraire.

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique : Liquide.

Couleur : Incolore à jaune pâle

Odeur : Forte.

Seuil olfactif : Non disponible.

Point de fusion/point de : Non disponible.

congélation

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

: Non disponible.

Inflammabilité : Non applicable.
Limites supérieures/ : Non disponible.

inférieures

d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Point d'éclair : Vase clos: -18 à 23°C

Température d'autoinflammabilité Nom des composants°CMéthode€thanol455DIN 51794acétonitrile524-

Température de décomposition

: Non disponible.

pH : Non disponible.Viscosité : Non disponible.

Viscosité : Non disponible.

Solubilité(s) : Support

Support Résultat

eau Soluble

Miscible à l'eau : Øui.

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Non applicable.

Pression de vapeur

	Pression	Pression de vapeur à 20 °C			Pression de vapeur à 50 °C		
Nom des composants	mm Hg	kPa	Méthode	mm Hg	kPa	Méthode	
z cétonitrile	70.88853	9.5	-	-	-	-	
éthanol	42.94865	5.7	_	_	-	_	

Taux d'évaporation: Non disponible.Densité relative: Non disponible.Densité de vapeur: Non disponible.Propriétés explosives: Non disponible.Propriétés comburantes: Non disponible.

Caractéristiques particulaires

Taille des particules : Nor

moyenne

: Non applicable.

9.2 Autres informations

Aucune information additionnelle.

Date d'édition/Date de révision : 07/05/2024 Date de la précédente édition : 29/04/2020 Version : 2 9/16

MFG WIP Oligonucleotide Purification Soln 1-MFG WIP Oligonucleotide Purification Soln 1

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

: Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.

10.2 Stabilité chimique

: Le produit est stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

10.4 Conditions à éviter

: Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas mettre sous pression, couper, souder, braser, perforer, meuler les conteneurs ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation.

10.5 Matières incompatibles

: Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes

les métaux

10.6 Produits de décomposition dangereux

 Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
a cétonitrile	CL50 Inhalation Vapeurs DL50 Voie orale	Rat Rat	17100 ppm 2460 mg/kg	4 heures
éthanol	CL50 Inhalation Vapeurs DL50 Voie orale	Rat Rat	124700 mg/m³ 7 g/kg	4 heures

Estimations de la toxicité aiguë

Nom du produit/composant	Voie orale (mg/kg)	Voie cutanée (mg/kg)	Inhalation (gaz) (ppm)	Inhalation (vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
MFG WIP Oligonucleotide Purification Soln 1-MFG WIP Oligonucleotide Purification Soln 1	4386.2	9649.7	N/A	47.0	N/A
acétonitrile éthanol	500 7000	1100 N/A	N/A N/A	11 124.7	N/A N/A

Irritation/Corrosion

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
acétonitrile	Yeux - Irritant moyen	Lapin	-	24 heures 100 uL	-
éthanol	Yeux - Faiblement irritant	Lapin	-	24 heures 500 mg	-
	Yeux - Irritant moyen	Lapin	-	0.066666667 minutes 100 mg	-
	Yeux - Irritant moyen	Lapin	_	100 uL	-
hydroxyde de sodiumsoude caustique	Yeux - Irritant puissant	Lapin	-	1 %	-
	Yeux - Irritant puissant	Lapin	-	0.5 minutes 1 mg	-
	Yeux - Irritant puissant	Lapin	-	24 heures 50 ug	-

Date d'édition/Date de révision : 07/05/2024 Date de la précédente édition : 29/04/2020 Version : 2 10/16

MFG WIP Oligonucleotide Purification Soln 1-MFG WIP Oligonucleotide Purification Soln 1

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

	Peau - Irritant puissant	Lapin	-	24 heures	-
		•		500 mg	

Peau

: Vexposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Sensibilisant

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Mutagénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Cancérogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé : Non disponible.

<u>Tératogénicité</u>

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Nom du produit/composant	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
Ørthophosphate de trisodium	Catégorie 3	1	Irritation des voies respiratoires

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non disponible.

Danger par aspiration

Non disponible.

probables

Informations sur les voies d'exposition

: Voies d'entrée probables : Voie orale, Voie cutanée, Inhalation, Yeux.

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation : Peut irriter les voies respiratoires.

Ingestion : Fravement corrosif pour le tube digestif. Provoque de graves brûlures.

Contact avec la peau : Provoque de graves brûlures.

Contact avec les yeux : Provoque de graves lésions des yeux.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Inhalation : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

toux

Ingestion : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleurs stomacales

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation

rougeur

la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur larmoiement rougeur

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Exposition de courte durée

Effets potentiels

immédiats

Non disponible.

Effets potentiels

différés

: Non disponible.

Exposition prolongée

Date d'édition/Date de révision : 07/05/2024 Date de la précédente édition : 29/04/2020 Version : 2 11/16

MFG WIP Oligonucleotide Purification Soln 1-MFG WIP Oligonucleotide Purification Soln 1

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Effets potentiels immédiats

: Non disponible.

Effets potentiels

différés

: Non disponible.

Effets chroniques potentiels pour la santé

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Généralités : Aucun effet important ou danger critique connu.

Cancérogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Toxicité pour la : Kucun effet important ou danger critique connu.

reproduction

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

Non disponible.

11.2.2 Autres informations

Non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Exposition
Ørthophosphate de trisodium	Aiguë CL50 151 ppm Eau douce	Poisson - <i>Gambusia affinis</i> - Adulte	96 heures
acétonitrile	Aiguë CI50 3685000 μg/l Eau douce	Plantes aquatiques - Lemna minor	96 heures
	Aiguë CL50 3600000 μg/l Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i>	48 heures
	Aiguë CL50 1000000 μg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas	96 heures
	Chronique NOEC 1000000 µg/l Eau douce	Plantes aquatiques - Lemna minor	96 heures
	Chronique NOEC 160000 µg/l Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i>	21 jours
éthanol	Aiguë CE50 3306 mg/l Eau de mer	Algues - <i>Ulva pertusa</i>	96 heures
	Aiguë CE50 1074 mg/l Eau douce	Crustacés - Cypris subglobosa	48 heures
	Aiguë CE50 2 mg/l Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i>	48 heures
	Aiguë CL50 11000000 µg/l Eau de mer	Poisson - Alburnus alburnus	96 heures
	Chronique NOEC 4.995 mg/l Eau de mer	Algues - <i>Ulva pertusa</i>	96 heures
	Chronique NOEC 100 ul/L Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i> - Nouveau-né	21 jours
hydroxyde de sodiumsoude caustique	Aiguë CE50 40.38 mg/l Eau douce	Crustacés - Ceriodaphnia dubia - Nouveau-né	48 heures
·	Aiguë CL50 125 ppm Eau douce	Poisson - <i>Gambusia affinis</i> - Adulte	96 heures

12.2 Persistance et dégradabilité

Nom du produit/ composant	Test	Résultat	Dosage	Inoculum
a cétonitrile	OECD 310 Ready Biodegradability CO2 in Sealed Vessels (Headspace Test)	70 % - Facilement - 21 jours	-	Boues activées

Date d'édition/Date de révision : 07/05/2024 Date de la précédente édition : 29/04/2020 Version : 2 12/16

MFG WIP Oligonucleotide Purification Soln 1-MFG WIP Oligonucleotide Purification Soln 1

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Nom du produit/ composant	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
a cétonitrile	-	-	Facilement
éthanol	-	-	Facilement
hydroxyde de sodiumsoude caustique	-	-	Facilement

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit/ composant	LogP _{ow}	FBC	Potentiel
acétonitrile	-0.34	3	Faible
éthanol	-0.35	0.5	Faible

12.4 Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition : Non disponible.

sol/eau (Koc)

Mobilité : Non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme étant un PBT ou un vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Aucun effet important ou danger critique connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

des déchets

Méthodes d'élimination : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes.

Déchets Dangereux Emballage

Il se peut que la classification du produit satisfasse aux critères de déchets dangereux.

Méthodes d'élimination des déchets

: Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible.

Précautions particulières : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Manipuler avec prudence les récipients vides non nettoyés ni rincés. Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit. Les vapeurs des résidus de produits peuvent former une atmosphère très inflammable ou explosive à l'intérieur du récipient. Ne pas couper, souder ou broyer les récipients usagés si l'intérieur n'a pas été soigneusement nettoyé. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

Date d'édition/Date de révision : 07/05/2024 Date de la précédente édition : 29/04/2020 Version: 2

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN1993	UN1993	UN1993
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S. A. (Éthanol, Acétonitrile)	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Éthanol, Acétonitrile)	Liquide inflammable, n.s.a. (Éthanol, Acétonitrile)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
14.4 Groupe d'emballage	II	II	II
14.5 Dangers pour l'environnement	Non.	Non.	Non.

Informations complémentaires

ADR/RID : Numéro d'identification du danger 33

Quantité limitée 1 L

Dispositions particulières 601, 274, 640C

Code tunnel (D/E)

IMDG : <u>Urgences</u> F-E, _S-E_

Dispositions particulières 274

Limitation de quantité Avion passager et avion cargo: 5 L. Instructions d'emballage

353. Avion cargo uniquement: 60 L. Instructions d'emballage 364. Quantités limitées -

Avion passager: 1 L. Instructions d'emballage Y341.

Dispositions particulières A3

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

: **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de

déversement accidentel.

14.7 Transport en vrac conformément aux instruments IMO

: Non disponible.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Annexe XIV

Aucun des composants n'est répertorié.

Substances extrêmement préoccupantes

Aucun des composants n'est répertorié.

Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux

Produit / Nom des composants	Identifiants	Désignation [Utilisation]
MFG WIP Oligonucleotide Purification Soln 1-MFG WIP Oligonucleotide Purification Soln 1	-	3

Date d'édition/Date de révision : 07/05/2024 Date de la précédente édition : 29/04/2020 Version : 2 14/16

MFG WIP Oligonucleotide Purification Soln 1-MFG WIP Oligonucleotide Purification Soln 1

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Étiquette : Non applicable.

Autres Réglementations UE

Émissions industrielles : Référencé

(prévention et

réduction intégrées de la pollution) - Air

Émissions industrielles : Référencé

(prévention et

réduction intégrées de la pollution) - Eau

Substances qui appauvrissent la couche d'ozone (1005/2009/UE)

Non inscrit.

Consentement préalable en connaissance de cause (PIC) (649/2012/EU)

Non inscrit.

les polluants organiques persistants

Non inscrit.

Directive Seveso

Ce produit est contrôlé selon la directive Seveso.

Critères de danger

Catégorie

P5c

Réglementations nationales

Code de la Sécurité : acétonitrile RG 84
Sociale, Art. L 461-1 à L éthanol RG 84

461-7

Surveillance médicale : Décret n° 2012-135 du 30 janvier 2012 relatif à l'organisation de la médecine du

renforcée travail: non concerné

Réglementations Internationales

Liste des substances chimiques du tableau I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

Protocole de Montréal

Non inscrit.

Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

Convention de Rotterdam sur la procédure de Consentement préalable en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

Protocole d'Aarhus de l'UNECE sur les POP et les métaux lourds

Non inscrit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

 Ce produit contient des substances pouvant nécessiter une évaluation du risque chimique.

Date d'édition/Date de révision : 07/05/2024 Date de la précédente édition : 29/04/2020 Version : 2 15/16

MFG WIP Oligonucleotide Purification Soln 1-MFG WIP Oligonucleotide Purification Soln 1

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Abréviations et acronymes : ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage

des substances et des mélanges

DMEL = dose dérivée avec effet minimum

DNEL = Dose dérivée sans effet

Mention EUH = mention de danger spécifique CLP

N/A = Non disponible

PBT = Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques

PNEC = concentration prédite sans effet RRN = Numéro d'enregistrement REACH vPvB = Très persistant et très bioaccumulable

Procédure employée pour déterminer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Classification	Justification
F íam. Liq. 2, H225	Jugement expert
Met. Corr. 1, H290	Jugement expert
Skin Corr. 1A, H314	Méthode de calcul
STOT SE 3, H335	Méthode de calcul

Texte intégral des mentions H abrégées

√ 225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des
	yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Texte intégral des classifications [CLP/SGH]

Acute Tox. 4	TOXICITÉ AIGUË - Catégorie 4
Eye Dam. 1	LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE -
	Catégorie 1
Eye Irrit. 2	LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE -
	Catégorie 2
Flam. Liq. 2	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 2
Met. Corr. 1	SUBSTANCES OU MÉLANGES CORROSIFS POUR LES
	MÉTAUX - Catégorie 1
Skin Corr. 1A	CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 1A
Skin Irrit. 2	CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2
STOT SE 3	TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES -
	EXPOSITION UNIQUE - Catégorie 3

Date d'édition/ Date de

révision

Date de la précédente

: 29/04/2020

: 07/05/2024

édition

Version : 2

Avis au lecteur

Exclusion de responsabilité: Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.

Date d'édition/Date de révision : 07/05/2024 Date de la précédente édition : 29/04/2020 Version: 2 16/16